

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le 15 septembre, le Conseil Municipal de Branne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Christine FAURE, Maire.

Présents : Marie-Christine FAURE, Véronique PARSAT, Laetitia GUESDES-FERNANDES, Eric NICOINE, Stéphane COLOZZI, Olivier JONQUIERE, Léo GERVILLE-REACHE, Ana MIRADA-GRELOT, Philippe SARRAUTE, Marie-José HOUDRY, Didier GODFROY, Isabelle HENRY.

Pouvoirs : Estelle BARAT procuration à Isabelle HENRY,
Serge MAUGEY procuration à Marie-José HOUDRY

Absent : Pascal OLIVARES

A été désignée secrétaire de séance : Ana MIRADA-GRELOT

Madame le Maire ouvre la séance. Madame HOUDRY prend la parole pour préciser qu'au sujet des élections sénatoriales les trois élus de la liste 'Branne Ensemble » sont concernés et qu'ils soient nommés et non elle seule.

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

1) Délibération et vote du 3^e Adjoint :

Madame le Maire propose Olivier JONQUIERE et demande s'il y a des candidats. Vote à bulletin secret : deux candidats se présentent :

- Monsieur Olivier JONQUIERE,
- Monsieur Didier GODFROY.

11 votes pour Olivier JONQUIERE 3 pour Didier GODFROY.

Monsieur Olivier JONQUIERE est élu à la majorité des voix.

2) Fermeture de poste « Adjoint Territorial Animation » et ouverture de poste « Opérateur Territorial des Activités Sportives ».

3) Délibération tarifs infrastructures et réseaux : possibilité de percevoir une redevance pour pylônes relais antennes...

Il ne peut y avoir de rétroactivité dans notre cas. Voté à l'unanimité : 14

4) Délibération DETR 2020 (Dotation Equipement Territoires Ruraux)

Dossier à refaire et à présenter pour percevoir cette dotation. Projets recevables : portail, abri, aire de jeux, auto-laveuse, tableaux numériques pour renouveler les normes de distanciation entre les élèves.

Si le dossier était approuvé, nous pourrions prétendre à la somme de 14500 €. Voté à l'unanimité.

5) **Délibération : décision modificative n° 2** : il s'agit d'une régularisation demandée par la perception. Voté à l'unanimité 14.

OP 16 1641 - 6000 €

OP 51 2315 + 6000 €

6) **Délibération tarifs « festivités Personnel Communal »** :

Madame MIRADA-GRELOT propose d'augmenter la dotation naissance à 150 €. Voté à l'unanimité.

Le barème est donc :

Bon d'achat :

Naissance : 150 €

Mariage : 150 €

Retraite : 350 €

Décès gerbe : 65 €

Voté à l'unanimité 14.

7) **Délibération délégation signature PETR (Pôle Equilibre Territoires Ruraux)** : en attente d'une nouvelle élection du Président.

8) **Convention Vétérinaire St Magne de Castillon** : refusée à l'unanimité à cause d'une convention active avec le Chenil du Libournais (14 votes).

9) **Point travaux rue de Lillot** : mise en sens unique : réunion faite avec les propriétaires concernés.

Impasse de la Barbonnette : travaux en fin de réalisation

Pour les travaux écoles : portail, auvent : pas de nouvelle pour l'instant. Le prestataire étant empêché.

Evacuation des eaux rue du Puits Artésien à revoir 1^{er} devis du Syndicat des Eaux évalué à 13800 €.

Rideaux réfectoires : deux devis ont été présentés en attente.

Questions diverses :

1) **COVID** :

- 1) Refaire un registre pour localiser les personnes à risques (âgées) pour aide téléphonique et courses.

Appel aux conseillers : 3 téléphoneront.

Chaque semaine des élus volontaires se chargeront des courses.

2) à partir du lundi 21 septembre et pour 15 jours la salle des fêtes sera fermée. Pas de location non plus.

Tarifs et règlement Salle Polyvalente Jean Teyssandier :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- adopte le règlement intérieur de la Salle Jean Teyssandier.
- fixe les tarifs suivants :

- forfait hiver pour les Brannais :

- soirée : 250 €

- week-end : 350 €

- forfait hiver hors Brannais :

- soirée : 350 €

- week-end : 450 €

- forfait été pour les Brannais :

- soirée : 200 €

- week-end : 300 €

- forfait été pour hors Brannais :

- soirée : 300 €

- week-end : 400 €

Il a été décidé de ne plus prêter de tonnelles qui sont hors d'usage. Pour les locations de salle, le demandeur devra aller chercher lui-même les tables et chaises au dépôt.

3) Autour de l'école et du collège port du masque obligatoire.

4) La CLECT (Commission Locale Evaluation Charges Transférées) : Mme Laetitia GUEDES sera présente aux réunions.

5) Devis de ISI 33 : tableaux numériques : 366 €.

6) EPIDOR : difficultés pour l'enlèvement du bois sur le quai, entreprise non réactive.

7) Monsieur et Madame CARRE riverains aimeraient créer une association pour le nettoyage des quais par les riverains.

Madame le Maire propose la création d'une commission extra-municipale. A voir au prochain Conseil Municipal.

8) INSEE compte 1206 habitants pour Branne.

9) Diminution probable des cotisations pour le collège.

7005 € en 2019. Pour la participation aux voyages et transports.

10) Monsieur GODFROY demande ce qui a été fait au sujet du tableau électrique près des toilettes et prises de courant sous la halle (en cours de régularisation).

11) Deux remarques de Monsieur Philippe SARRAUTE :

a) limitation du tonnage des camions,

b) participation aux licences (il n'y en aura pas cette année. Se travaille au CCAS).

12) Madame Isabelle HENRY s'est renseignée auprès d'une assurance pour un minibus « déplacements doux » financé par la publicité. Le devis serait de 1 121.39 € pour l'année en assurance tous risques.

13) Madame HOUDRY demande si un aménagement de l'éclairage public serait possible entre 1 h et 5 h du matin comme cela se fait dans d'autres communes. Monsieur NICOINE va étudier cette possibilité.

14) Transfert de containers à verre et textile du lotissement (le Maine) vers le parking du City-Stade, à l'étude avec le SEMOCTOM notamment, dans le but de réduire au maximum les nuisances à proximité des habitations et à la demande de ces mêmes riverains.

15) Nuisances dues au pigeons autour de l'église. Des solutions pour la limitation sont à l'étude, mais les premiers devis sont jugés trop élevés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h09.

<i>Marie-Christine FAURE</i>	<i>Véronique PARSAT</i>	<i>Laetitia GUEDES-FERNANDES</i>	<i>Eric NICOINE</i>	<i>Stéphane COLOZZI</i>	<i>Olivier JONQUIERE</i>	<i>Léo GERVILLE-REACHE</i>	<i>Ana MIRADA GRELOT</i>
<i>Philippe SARRAUTE</i>	<i>Marie-José HOUDRY</i>	<i>Didier GODFROY</i>	<i>Isabelle HENRY</i>	<i>Estelle BARAT pouvoir à Isabelle HENRY</i>	<i>Serge MAUGEY pouvoir à Marie-José HOUDRY</i>		